

GRANDES PRIORITES AIMCC

PERIODE 2016-2017

Vweb

Priorités détaillées validées par le CA AIMCC du 6 avril 2016

- 1) **Qualité et performance réglementaire et volontaire des produits de construction mettant en avant les efforts de qualité faits par les industriels** : (commission RPC, GT feu)

- 2) **Contribution des produits à la construction durable en France et à l'international (Produits/Ouvrages) : environnement-santé, énergie, acoustique...** (commissions environnement, énergie-confort, bruit..)

- 3) **Visibilité et influence: économie, lobbying** (GT économie, TF Affaires publiques)

- 4) **Transition numérique de la filière construction (BIM)** (commission BIM)

- 5) **Formation dispensée par les industriels auprès des professionnels de la construction** (commission formation)